



ASNIERES SUR OISE  
BAILLON • ROYAUMONT  
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

JUILLET 2013

# Le Traité d'Union n°77

*Asnières sur Oise, commune touristique entre nature & histoire.*



**Le Cinéma s'invite  
à Asnières sur Oise !**



**Travaux**  
Le réaménagement du village



**Vie communale**  
Kermesse de l'école d'Asnières



**Association**  
Fête au verger

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*Après un hiver bien trop long et rigoureux et un printemps tardif, j'espère que vous recevrez ce Trait d'Union avec une météo plus clémente.*

*En ce début de vacances d'été 2013, je vous souhaite de belles et bonnes vacances en famille, une vraie valeur, avec vos amis.*

*Je félicite nos élèves et étudiants pour leurs résultats scolaires, je souhaite du courage et de la volonté à celles et ceux qui devront encore patienter, je leurs dis que rien n'est joué, que l'avenir est devant eux, qu'ils doivent garder confiance, ne pas se démotiver ou attendre, sans faire d'effort, ce qui ne viendra pas, que le travail fait et à faire aujourd'hui, ne sera plus à faire demain.*

*Pour vos élus, le personnel communal en charge de ces dossiers, l'ouverture des travaux de réaménagement de la Place de l'église et de ses abords programmés en 2004 et votés en 2005, le lancement de l'enquête publique et la gestion de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme pour permettre la construction de la gendarmerie à Asnières ou encore la résorption de la friche Delacoste – Vulli et son développement, l'été 2013 ne sera pas de tout repos mais studieux comme les étés précédents et comme les années passées depuis 1995 où tant de réalisations ont été faites pour reconquérir et valoriser le patrimoine communal, notre environnement, et améliorer notre cadre de vie.*

*Pour l'équipe municipale en place, c'est la dernière ligne droite avant les élections municipales de mars 2014. Je voudrais ici remercier et adresser bien sûr ma reconnaissance au personnel communal, mais aussi à mes collègues Adjointes et Conseillers pour leur immense travail et qui m'accompagnent depuis 1995. Je remercie particulièrement tous les membres présents de l'équipe élue en 2008, une équipe qui s'investit pleinement et qui fait un excellent travail pour servir le village et ses habitants.*

*Pour le suivi de l'affaire portée sur la place publique et devant les médias par certains habitants, suite à l'incendie d'une extension construite en toute illégalité, n'hésitant pas à proférer des injures publiques, à m'insulter ou me harceler par les médias ou par tracts distribués dans la commune et dans les communes voisines, sachez que j'ai déposé une plainte devant le doyen des Juges d'Instruction. J'ai aujourd'hui en mains tous les éléments de preuve pour justifier le refus de reconstruire de ce qui n'avait jamais été autorisé. Pour autant, sachez que j'ai accepté, comme je l'avais fait au lendemain du sinistre, la seule réparation de la construction de 88 m2 endommagée au moment du sinistre et composée de 6 boxes à chevaux au rez-de-chaussée et d'un logement à l'étage.*

*Claude Krieguer, votre maire, vous souhaite un bon été 2013.*



### Décisions du Conseil

Page 3 : Décisions du Conseil du 26/03/2013 et 23/05/2013



### Travaux – Urbanisme

Page 4 : Révision du PLU pour la Gendarmerie et la Zone Delacoste  
Page 5 : Réaménagement du centre du village



### Environnement

Page 6 : SIECCAO – Opération Zéro Phyto  
Page 7 : Fête des petits Eco-Citoyens



### Le coin des associations

Page 7 : Animations du Comité de jumelage  
Page 9 : Manifestations de l'Office de Tourisme



### Vie communale

Page 10 et 11 : Exposition Jouets, Collections et Cinéma  
Page 12 : Kermesse et spectacle de l'école



### Vie économique

Page 16 : Le point sur le local de la charcuterie  
Pages 17-18 : Comptes administratifs et budget



### Vie pratique

Page 19 : Etat-civil - Agenda





**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

. DECLARE que le Compte de gestion du Budget Commune dressé pour l'exercice 2012 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observations ni réserves et l'APPROUVE.

- APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2012 de la Commune (Cf « Vie économique)
- DECIDE d'affecter à la section d'Investissement le résultat de Fonctionnement 2012 du budget de la Commune, soit 400 633.12€, pour sa reprise au Budget Primitif 2013.
- FIXE les taux d'imposition 2013 (Cf « Vie économique)
- APPROUVE le tableau des subventions aux Associations annexé au Budget Primitif 2013 et ADOPTE le Budget Primitif 2013 de la Commune (Cf « Vie économique)
- DECLARE que le Compte de gestion du Budget Assainissement dressé pour l'exercice 2012 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observations ni réserves et APPROUVE ce Compte de gestion 2011 du Budget Assainissement.
- APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2012 du service de l'Assainissement (Cf « Vie économique)
- DECIDE d'affecter le résultat d'Exploitation 2012 du budget Assainissement pour sa reprise au Budget Primitif 2013 de l'Assainissement comme suit :
  - ☛ 3 506.86 € à l'article 002 (excédents antérieurs reportés) de la section d'Exploitation
  - ☛ 21 843.14 € à l'article 1068 (affectation du résultat d'Exploitation) de la section d'Investissement
- ADOPTE le Budget Primitif 2013 du service de l'Assainissement, qui s'établit et s'équilibre (Cf « Vie économique)
- DECIDE de créer un poste d'Attaché Principal à temps complet, à effet du 1er Janvier 2013 et ADOPTE la mise à jour du tableau des effectifs comme suit : FILIERE ADMINISTRATIVE.
  - Cadre d'emploi des Attachés
  - Grade : Attaché Principal
  - Ancien effectif = 0
  - Nouvel effectif = 1
- DECIDE d'apporter les modifications suivantes à la liste des délégués du Conseil Municipal auprès de divers organismes et syndicats :
  - ☛ Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :  
Délégués : Hervé WINDELS, Philippe MARCOT, Elodie DIJOUX, Daniel RENAULT
  - ☛ Syndicat TRI OR : Délégués titulaires : Hervé WINDELS, Jacques LETELLIER
  - Délégués suppléants : Serge PERRIER, Xavier CRISTOBAL
- DECIDE de solliciter le report de l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014-2015.
- PRONONCE la déclaration de projet valant mise en compatibilité du P.L.U. concernant la parcelle cadastrée AE 132 et PRECISE que la déclaration de projet concerne : la création d'une orientation d'aménagement sur la zone UF du P.L.U., la réduction de l'emprise de la protection E.B.C. prévue sur la zone UF et la modification des dispositions réglementaires de la zone UF afin que le règlement soit compatible avec l'orientation d'aménagement.
- AUTORISE le Maire ou un Adjoint à lancer la procédure de modification du P.L.U. concernant la zone Delacoste pour permettre une répartition 20 % d'activité et 80 % d'habitation, soit une centaine de logements à prévoir, dont le quota impératif de 30 % de logements sociaux.
- ACCEPTE le transfert des garanties d'emprunts accordées par la Commune en 1973 et 1977 à EFIDIS pour deux prêts souscrits auprès de la caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de logements locatifs rue des Docteurs Darène, à VAL D'OISE HABITAT et AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer les documents correspondants.
- ACCEPTE la modification des statuts du Comité des Fêtes, à savoir la suppression des articles 14 et 15 des statuts et PRECISE que les autres articles des statuts restent inchangés.

- SOLLICITE l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles / Conservation Régionale des Monuments Historiques - Ministère de la Culture et de la Communication à la Préfecture de la Région, et du Département du Val d'Oise, pour les travaux de réfection de l'église (restauration du plafond et du mur intérieur du bas-côté Nord de l'Eglise), PRECISE que le montant estimatif des travaux subventionnables, actuellement de 76 300.00 € H.T., pourra être révisé en fonction du coût des modifications demandées par la Région concernant ce programme de travaux, SOLLICITE en complément des demandes de subventions précitées, une aide au titre de la réserve parlementaire et AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tout document à cet effet.
- EMET un avis favorable à l'affiliation volontaire du syndicat mixte « Seine-et-Marne Numérique » au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France.

**SÉANCE DU 23 MAI 2013**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- APPROUVE la modification de la composition de la communauté de communes Carnelle-Pays de France comme suit :

Commune	Nombre et répartition actuelle	Nombre et répartition actuelle après le prochain renouvellement général des conseils municipaux
ASNIERES SUR OISE	2	4
BAILLET EN France	2	3
BELLOY EN France	2	3
MAFFLIERS	2	3
MONTSOULT	3	5
NOISY SUR OISE	2	2
SAINT MARTIN DU TERTRE	2	4
SEUGY	2	2
VIARMES	3	7
VILLAINES SOUS BOIS	2	2
Total	22	35

- ACCEPTE l'acquisition des parcelles privées situées en zone naturelle, situées lieux-dits « les Châtaigniers », « le haut Crocq », « la croix de Launay », « les Bionnes » et « les Presiers », cadastrées F 552, 554, 573, 574, 613, 630, 701, 740, 743, 744, 752, 755, 799 et 822, pour une contenance totale de 5 360 m<sup>2</sup>, au prix total convenu de 13 400.00 € et AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer l'acte correspondant.
- DECIDE de la reconduction du Centre de Loisirs du 8 au 31 Juillet 2013, FIXE les droits d'inscription au Centre de Loisirs, compris dans le prix total du séjour, à 50.00 € par enfant, FIXE la participation des familles comme suit :
  - ☛ Maintien du principe d'inscription et paiement à la semaine
  - ☛ Tarifs par semaine pour les asniérois et enfants des Communes appliquant un accord de réciprocité :
    - Semaines A, B, C (5 jours) : 115.00 €
    - Semaine D (3 jours) : 69.00 €
  - ☛ Tarifs par semaine pour les enfants des autres Communes :
    - Semaines A, B, C : 165.00 €
    - Semaine D : 99.00 €
  - ☛ Application de dégressivité :
    - Pour 1 enfant, pour 2 semaines de présence : réduction de 10 % sur la 2ème semaine
    - Pour 1 enfant, pour 3 ou 4 semaines de présence : réduction de 25 % sur la 3ème et sur la 4ème semaine
    - Pour 2 enfants d'une même famille : réduction de 10 % par semaine
    - Pour 3 enfants ou plus d'une même famille : réduction de 20 % par semaine
- CONFIRME l'acceptation du chèque-vacances et de l'allocation de la C.A.F. pour le paiement de ladite participation et FIXE la rému-

nération des Animateurs à recruter, sur heures effectuées, en concordance avec les grilles indiciaires des Adjoints d'Animation 2ème classe, comme suit :

☛ Animateur diplômé : Indice Brut 328  
Indice Majoré 313

☛ Autre Animateur : Indice Brut 297  
Indice Majoré 309

• EMET un avis favorable à la sortie au Futuroscope de l'Espace Jeunes les 1er et 2 Juin 2013 et FIXE à 74.00 € le montant de la participation des jeunes à cette sortie correspondant aux frais d'hébergement, repas et entrée au parc. La commune prend en charge les frais de transport par car.

• DECIDE la prise en charge par le budget communal, au titre de la protection fonctionnelle du Maire, des frais engagés rela-

tifs à une procédure en diffamation dans un dossier de contentieux d'urbanisme.

• AUTORISE le S.I.E.C.C.A.O. à gérer les données de sectorisation de la Commune suite à la mise en place de compteurs de sectorisation en entrée et sortie des communes membres, pour permettre de connaître le rendement du réseau d'eau potable de chaque commune.

• ATTRIBUE une subvention de 1 000.00 € à la coopérative scolaire d'Asnières, une subvention de 800.00 € à la coopérative scolaire de Baillon et une subvention de 2 680.35 € à la Caisse des Ecoles pour compenser la prise en charge sur les crédits attribués à l'école de Baillon, de l'acquisition d'ordinateurs dont la dépense était initialement prévue dans le budget de la Commune.

• AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer le marché de réfection de la verrière de l'école maternelle Blanche de Castille avec l'entreprise A.V.I, pour un montant H.T. de 81 688.00 €.

• EMET un avis favorable à l'intégration de la commune de Gonesse au sein du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val D'Oise (SMGFAVO).

• DESIGNNE en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Comité des Fêtes : Germain LEDEME, Daniel RENAULT et Philippe MARCOT.

• DESIGNNE par tirage au sort 6 électeurs âgés d'au moins 23 ans au 31 Décembre 2013, parmi lesquels deux seront éventuellement appelés à siéger en 2014 à la Cour d'Assises de Pontoise. 🗳️ JL



## INTÉGRATION DE VOIRIES PRIVÉES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Certaines voies privées ou départementales ont été intégrées ou sont en cours d'intégration dans le domaine public communal, à savoir :

- Route de Chantilly pour une longueur de 33 m – délibération du Conseil Municipal du 6/07/2012
- Une partie de la Grande Rue sur une longueur de 1021 m – délibération du Conseil Municipal du 30/11/2012
- Rue Frédéric Masson, longueur 207 m – signature acte de cession mai 2013
- Placette rue Santiago Soulas, 40 m environ – procédure d'intégration en cours

• Avenue des Tilleuls, l'intégration de cette voie était prévue en 2 tronçons d'une longueur totale de 327 mètres. La procédure d'intégration est en cours pour la partie non asphaltée, après accord des co-lotiss. Suite au refus de certains co-lotiss, l'autre partie concernée par les refus fera l'objet d'une procédure sous une autre forme. Il convient de savoir que l'assainissement pour tous les riverains et un revêtement asphalté de cette partie de la voie ont été réalisés sur des fonds publics depuis 1994. Aujourd'hui l'intégration nous paraît évidente.

L'incorporation de voies privées dans le domaine public est une procédure logique et justifiée, qui doit se réaliser normalement avec l'accord des copropriétaires. La charge nouvelle ainsi créée est atténuée du fait que la DGF (Dotation globale de Fonctionnement) prend en compte la longueur de la voirie communale. La DGF, instituée par la loi du 3/01/1979 est fixée chaque année par la loi de finances. Son élaboration est complexe, elle est composée d'une dotation forfaitaire et d'une dotation de péréquation ; dotations qui se sous divisent et se fractionnent. L'éligibilité des communes s'effectue selon plusieurs critères et à certaines parties ou fractions de la DGF. Parmi les parties de DGF à laquelle notre commune est éligible l'une d'entre elles prend en compte la longueur de voirie communale. 🗳️ HPO

## FIN DES TRAVAUX, ET ARRIVÉE D'UNE FAMILLE AU 6 RUE D'ASNIÈRES À BAILLON

Depuis fin juin les travaux sont achevés, et, après l'étude de plusieurs dossiers par le Comité Communal d'Action Social, une nouvelle famille avec des enfants va emménager fin août.

Ainsi, ce lieu resté à l'état de ruine pendant des dizaines d'années va reprendre vie et de petits écoliers vont prendre le chemin de l'école du Bois Bonnet dès la rentrée. Souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants ! 🗳️ ED

## SIVOM : CONSTRUCTION D'UNE BUVETTE

Les travaux de construction d'une buvette sont terminés, les entreprises ont réduit les délais de réalisation, ce qui a permis au club de football de l'utiliser pour ses tournois de fin de saison.

Nature des travaux et motifs :  
Création d'une buvette extérieure accolée aux tribunes du stade Maspoli à Viarmes réalisée à la demande de l'O.V.A Football. Cette buvette a été conçue en un temps record ! Il aura fallu seulement un mois pour achever sa création.

Cout TTC : 61 252,18 € TTC

Financement : Autofinancement du S.I.V.O.M. + subvention de 20 000 € espérée du fonds d'aide au Football Amateur. 🗳️ JLet



## P.L.U. DE LA COMMUNE D'ASNIÈRES SUR OISE : ENQUÊTES PUBLIQUES

Une enquête publique conjointe s'est déroulée du 6 juin au 6 juillet concernant :

- la modification du règlement de la zone Uib destinée à organiser la construction et/ou la réhabilitation d'activités, de services et d'habitats sur la zone Delacoste (voir TU n°76 – p. 4)
- la déclaration de projet valant mise en compatibilité du P.L.U. destinée à l'implantation de locaux de Gendarmerie Nationale sur la zone UF (voir TU N° 76 – p. 13).

La réunion d'examen conjoint obligatoire pour la déclaration de projet concernant la Gendarmerie s'est déroulée le 16 mai 2013 dans la salle du Conseil Municipal sans remarques particulières de la part des services de l'Etat présents et, ni des « personnes associées ».

Les deux projets ont été à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Yves MAINECOURT, a tenu trois permanences afin de recueillir les remarques des administrés – l'affichage de l'enquête publique a été effectué sur les panneaux communaux ainsi que sur notre site internet.

Le commissaire-enquêteur dispose d'un mois après la clôture de l'enquête pour déposer son rapport. A l'heure où nous écrivons (trois semaines avant la distribution) l'enquête n'est pas close ; nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans notre prochain numéro. 🗳️ HPO

## LE POINT SUR LA DÉPOLLUTION DE LA FRICHE DELACOSTE

Le chantier de dépollution de la friche Delacoste par le procédé du « VENTING » (voir TU n° 74 et 76) suit son cours. Le 24 avril 2013 une visite de chantier a été organisée par l'entreprise chargée de ce travail. Les participants étaient nombreux au-delà des représentants de celle-ci, le Directeur de l'EPFVO (Etablissement Public Foncier du Val D'Oise), Claude KRIEGUER, Maire d'Asnières sur Oise et plusieurs élus de la commune, Daniel DESSE, Vice-Président du Conseil Général, Raphael BARBAROSSA, Président de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, et plusieurs élus représentant la Communauté de Communes. L'entreprise GTS, titulaire du marché contrôle environ deux fois par mois le débit d'aspiration. A chaque visite, elle mesure les concentrations en polluants avant et après le charbon actif. Les concentrations en polluants avant le charbon actif sont de l'ordre de 60 ppmV, ce qui confirme que le venting aspire effectivement les polluants volatils contenus dans le sol. Aucun polluant n'est détecté dans les gaz rejetés à la sortie du charbon actif, ce qui confirme l'efficacité de la filtration. En raison des visites clandestines, les services techniques de la commune d'Asnières sur Oise passent deux fois par jour pour contrôler l'ouverture des robinets. Au cours de cette opération, l'entreprise effectuera ponctuellement des analyses complètes qui seront comparées à celles réalisées avant le démarrage de l'opé-



Crédit photo – Catrin EICHHOF (E.P.F du Val d'Oise)

ration. Au-delà de la dépollution par « VENTING », l'entreprise est chargée de la purge des bassins existants sur le site, elle en réalisera le curage, ceux-ci contenant des boues polluées aux hydrocarbures et métaux. Une rampe sera aménagée à l'extrémité du bassin pour permettre la descente d'une pelle mécanique. Les boues récupérées seront chargées dans des camions puis évacuées vers une filière d'évacuation adaptée. Au fur et à mesure du déroulement du « VENTING » prévu jusqu'à la fin de 2013 environ, nous communiquerons sur ce sujet et notamment sur les résultats des analyses qui seront faites. Profitez de cet article pour préciser que le site est sous surveillance et que toute introduction illégale sera répréhensible. 📧 HW

## TRAVAUX CENTRE DU VILLAGE

L'aménagement de la place de l'église et de ses abords, 3ème et dernier volet du programme de travaux du Contrat Régional et Départemental, initié en 2005, validé par le Conseil Municipal le 7 Septembre 2006 et présenté aux asniérois en réunion publique le 14 Septembre 2006, a débuté le 3 Juin, la commune ayant obtenu toutes les confirmations sur le maintien des financements initialement accordés. Ces travaux se dérouleront sur une durée d'environ 10 mois, par phases successives, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- création d'un parking derrière l'Office de Tourisme début Juin
- neutralisation du parking devant l'Office de Tourisme et d'une partie du parking de la place de l'Eglise de fin Juin à mi-Juillet pour dévier provisoirement la circulation de la rue Pierre Brossolette devant les commerces (du café-tabac à la Poste) afin de réaliser la chaussée
- fermeture à la circulation des véhicules de la rue Pierre Brossolette, entre la place des Martyrs et la rue d'Aval eau, de mi-Juillet à mi-Août, pour la réalisation de la chaussée
- aménagement de la partie piétonnière devant les commerces (de la charcuterie à la Poste), de fin Août à début octobre
- aménagement des abords du lavoir place des Martyrs et du bas de la rue des Auges mi-Septembre à fin Octobre
- aménagement de la Place des Martyrs de Novembre à mi-Décembre
- aménagement de la zone autour de l'église (place de l'église et placette devant l'Office de Tourisme, abords de l'église et ruelle Boivin, bas de la rue du Crocq, parking du presbytère), au 1er trimestre 2014

Pendant toute la durée de ces travaux, l'accès piétonnier aux commerces ainsi qu'à chaque rue restera assuré en permanence ; diverses dispositions sont prévues pour faciliter cet accès et le stationnement : parking derrière l'Office de Tourisme, accès piétonnier direct depuis le parking de la rue d'Aval Eau (qui sera mise à double sens de circulation jusqu'au parking) en passant sous le porche du café-tabac, parking rue du Cat Rouge à côté de la source communale, stationnement-minute autorisé devant la boulangerie, parking de la Conciergerie accessible pendant les vacances sco-



lares. Des points de collecte des ordures ménagères, bacs bleus et des verres seront mis en place, l'entreprise se chargeant du transport des conteneurs jusqu'à ces points de collecte. Les circuits de cars seront déviés par la Grande Rue, avec transfert des arrêts de la rue du Four, de la rue de Touthville, et de la place de l'église.

Certaines rues (rue du Crocq, rue des Auges) seront provisoirement mises à double sens de circulation, pour les riverains, pour permettre les accès en fonction de l'avancement des travaux. Les entreprises EMULITHE et INEO, chargées des travaux, ainsi que les élus et services municipaux, resteront bien évidemment à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement ou problème relatif à ce programme de travaux. Nous vous tiendrons également informés d'éventuelles modifications sensibles dans le planning prévisionnel des travaux, et vous confirmons que tout sera mis en œuvre pour vous apporter le minimum de perturbations.

Enfin nous vous précisons que le plan de phasage des travaux sera affiché en Mairie, pendant toute la durée des travaux, et déposé chez les commerçants, où vous pourrez également en prendre connaissance.

La Commune remercie le Prince d'Abu Dhabi, Président des Emirats Arabes Unis pour le prêt du terrain, dont il est propriétaire, pendant les travaux, ce qui a permis d'installer la base vie des entreprises et de permettre le stockage des matériaux. 📧 JLet

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La commune doit renouveler son contrat d'affermage pour la distribution de l'eau potable qui arrive à échéance le 31 décembre 2013 et ce pour une durée de 12 ans. Un appel d'offres a été lancé et une commission spéciale de consultation a été créée au sein du Conseil Municipal pour suivre ce dossier et l'attributaire, le choix étant ensuite validé par le Conseil Municipal. 📧 GL



## PARKING RUE DE TOUTEVILLE

De source de plusieurs riverains, le parking serait déjà saturé en raison d'une occupation par des véhicules « ventouse », tracteur de poids lourd, fourgon, voitures de propriétaires ou locataires qui possèdent des places de stationnement dans leur propriété. Cet espace, pris sur le domaine privé de la commune, a été créé, non pas pour satisfaire des besoins privés ou des comportements irrespectueux mais pour répondre aux habitants ou personnes qui n'ont aucune possibilité de se stationner chez eux. Nous en appelons donc au bon sens et au civisme de chacun. Pour éviter certaines situations, le maire a pris un arrêté d'interdiction d'accès aux véhicules de plus de 3,5t et fait matérialiser les emplacements pour permettre les dégagements nécessaires des inter-places. Nous vous remercions par avance de votre compréhension. 📄 CK

## AVANT... APRÈS...

### LA MISE EN PLACE DUNE SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (S.I.L)

Notre commune a souhaité travailler en partenariat avec le Parc Naturel Régional pour mettre en place une nouvelle SIL ; d'autres communes se sont associées au projet.

#### L'état des lieux de l'existant dénonçait :

- l'hétérogénéité des mobiliers d'une commune à l'autre.
- le dimensionnement de panneaux souvent erroné.
- des implantations aléatoires.
- pas ou peu de référence à l'identité du Parc Naturel Oise-Pays de France (P.N.R.).
- le caractère publicitaire de certains panneaux.

#### Les objectifs :

- faire émerger une identité commune.
- créer une charte et un référentiel commun pour l'ensemble des communes du P.N.R.

- respecter les règles élémentaires de la sécurité compte tenu que les dispositifs sont installés sur le domaine public. (La S.I.L. est soumise aux règles fondamentales de la signalisation de direction et sa mise en place doit tenir compte des textes réglementaires)

Pour notre commune, ce projet se chiffre à 10 329,49€ TTC, le P.N.R. nous attribue une subvention de 30 %. La pose se fera dans le courant du troisième trimestre 2013. 📄 PL

## OUVERTURE DE L'ENCLOS SEIGNEURIAL

L'enclos de l'hôtel seigneurial situé rue du Four et Grande Rue, ouvre ses portes du 1er Avril au 31 Octobre, de 9h à 19h. Des haies-abris à hérissos, une ancienne cave aménagée en habitat pour chauves-souris, des plantations de graminées, des allées naturelles vous invitent à parcourir cet espace géré pour préserver la biodiversité. 📄 PL



## SIECCAO : SÉCURITÉ ET RÉHABILITATION

Le SIECCAO (Syndicat des Eaux d'Asnières sur Oise) vous informe : Nous sécurisons nos ouvrages (forages d'Asnières sur Oise et châteaux d'eau de Plailly, Saint Witz/Montmélliant, Survilliers) afin d'en interdire l'accès à

toutes personnes non autorisées et d'éviter ainsi les actes de malveillance (déversement d'un polluant par exemple). Les travaux ont commencé le 10 avril.

Nous allons réhabiliter une partie du Chemin des Aubins dans le but de permettre une plus grande facilité d'utilisation du chemin rural par tous ses usagers (Lyonnaise des Eaux, SIECCAO, piétons, cyclistes et agriculteurs). Les travaux ont débuté le 10 juin 2013 et sont en voie d'achèvement.

Tous ces travaux sont réalisés afin de garantir une eau et un cadre de vie de qualité, dans ce but le SIECCAO réalise également des journées de formation ou de sensibilisation pour les communes appartenant au SIECCAO (Asnières sur Oise, Chaumontel, Coye-la-Forêt, La Chapelle en Serval, Luzarches, Mortefontaine, Noisy sur Oise, Orry-la-ville, Plailly, Pontarmé, Saint Witz, Seugy, Survilliers, Thiers sur Thève, Viarmes, Villeron) sur le thème du « 0 phyto ». Le « 0 phyto » c'est ne plus utiliser de produits phytosanitaires (de type insecticides, fongicides...) pour entretenir les communes ou votre jardin par exemple. Le 26 avril 2013, le SIECCAO et la commune de Bernes sur Oise (en « 0 phyto » depuis 6 ans) ont d'ailleurs organisé une matinée de présentation du « 0 phyto » à l'attention des élus et des agents des espaces verts. Le but de cette matinée était de présenter les nombreux avantages du « 0 phyto » :

- économie
- esthétique
- moins de risque pour la santé des agents
- une eau moins polluée et qui donc à terme pourrait être moins chère (plus besoin d'usine de traitement).

C'est donc sous un ciel clément que s'est déroulée cette matinée qui semble en avoir convaincu plus d'un ! Si vous souhaitez vous aussi vous mettre au « 0 phyto » ou simplement vous informer sur cette démarche n'hésitez pas à contacter le SIECCAO ou les agents des espaces verts de votre commune. Vous pouvez notamment trouver des renseignements sur des sites spécialisés comme : <http://www.jardiner-autrement.fr/>, <http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=7339>.

📄 Valérie Wibaux, Ingénieur au SIECCAO

## LES GESTES CITOYENS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

### Les nuisances sonores :

Merci de respecter les heures de tonte, de jardinage ou de bricolage susceptibles de gêner le voisinage :

Du lundi au samedi de 8h à 19h.

Interdiction le dimanche et les jours fériés.

### Le brûlage à l'air libre :

Il est interdit de brûler, quelle que soit la nature du brûlage, sur le territoire national.

### Elagage des plantations :

Les plantations qui dépassent sur le domaine public et qui gênent les piétons doivent être élaguées par le propriétaire.

### Ramassage des déjections canines sur la voie publique :

Le propriétaire de chien doit ramasser les déjections de son animal laissées sur l'espace public.

### L'entretien des trottoirs :

L'entretien des trottoirs des habitations en bordure de la voie publique est à la charge des propriétaires ou locataires riverains. La commune a l'entretien des trottoirs situés le long des propriétés communales et des caniveaux.

📄 La commission Environnement.

## L'EAU-DYSSÉE NOUS TOMBE SUR LA TÊTE !



Nous sommes partis à 9h30 pour l'Abbaye de Royaumont. Ce jour là, il ne faisait pas très beau. Quand nous sommes arrivés, nous avons été répartis en 3 groupes.

Nous sommes allés voir des stands qui parlaient du cycle de l'eau et qui nous expliquaient la protection de l'environnement. Après, nous avons participé à un jeu de l'oie. Il était très facile et nous avons gagné plein de bonbons. Ensuite nous nous sommes réfugiés dans la bibliothèque où étaient installés des ordinateurs qui nous proposaient des jeux sur l'eau.

En fin de matinée, nous sommes allés déjeuner dans le cloître, mais il faisait trop froid et nous nous sommes protégés dans la cuisine des moines. Le sol était chaud et nous avons mangé assis par terre sur le carrelage.

L'après-midi nous avons assisté à un spectacle de pirates et nous avons visité l'Abbaye. En partant, on nous a offert un pain au chocolat et un sac avec des petits cadeaux.

Grâce à cette journée nous avons appris les différents états de l'eau, les différentes manières de l'utiliser et de la protéger. Nous nous sommes aussi bien amusés sous les gouttes d'eau en dégustant nos bonbons. ✍️ CM1-CM2 - Ecole du Bois Bonnet à Baillon

## LE MARAIS DE BAILLON

Le Marais communal de Baillon est un Espace Naturel Sensible Départemental (ENS). Le Conseil Général du Val d'Oise gère ce lieu et propose des animations.

Nous étions une vingtaine à redécouvrir ce site exceptionnel et à profiter des explications de notre guide : après la sortie du 9 mars dernier sur le « Crapauduc » et les batraciens, François est revenu, le samedi 16 juin, nous faire découvrir toutes les richesses de ce marais. Le parcours tournait autour de l'étang central, avec une très belle flore spécifique : euphorbe verruqueuse, iris des marais, orchis négligé, gesse, grande consoude, etc. En approchant de la Thève nous remarquions les coulées de sangliers et leurs traces dans la boue de la rivière.

Et vint le fleuron de notre après-midi, une chenille d'écaille martre (Arctiaca - lépidoptère), papillon qui est loin d'être commun, du moins par rapport à 20 ou 30 ans auparavant.

La sortie s'est terminée par un aperçu des magnifiques photos de libellules de notre guide, et un moment de détente à la Maison du Marais de la SAB autour d'un petit verre de l'amitié permettant quelques derniers échanges des participants, apparemment ravis de leur passage à Baillon. ✍️ JC Dumont



### ECHANGE MUSICAL À CUTIGLIANO, NOTRE VILLE JUMELÉE EN TOSCANE

Comme nous l'avions annoncé dans le Trait d'Union n°75, le groupe musical de « Rock music » Grizzlies and The Beast s'est produit dans la salle des congrès de Cutigliano, le groupe local Artik l'ayant précédé, pour un concert du même esprit.

Nos amis italiens ont beaucoup apprécié cette soirée qui, en outre, a contribué à renforcer de nouveau des liens d'amitié déjà bien solides entre nos deux communes.

Le Comité de Jumelage d'Asnières-sur-Oise salue toutes les initiatives bénévoles de cette nature et remercie le groupe Grizzlies and the Beast.

Dans ce même esprit, chaque année, il organise un pique-nique à la fin du printemps, et cette année ce fût l'Enclos Seigneurial à Asnières-sur-Oise qui accueillit les membres du jumelage et leurs amis. ✍️ Robert Laval





## Le Coin des ASSOCIATIONS

ASNIERES SUR OISE  
BAILLON-ROYAUMONT

### 1<sup>ère</sup> RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE PÉTANQUE CBA95

Le samedi 11 mai 2013, le Club Bouliste d'Asnières-sur-Oise a organisé le 1er Concours officiel

sur son terrain de la Maison du Village «Espace Josette Jourde». Cette manifestation a rassemblé 33 doublettes de l'ensemble du Val d'Oise qui se sont affrontées de 14h à 19h30, en présence d'un arbitre officiel de la Fédération de Pétanque et Jeu Provençal. Une météo mitigée, mais sans pluie nous a permis d'assister à de belles parties, et cela dans une très bonne ambiance sportive.

Encore un grand merci aux équipes techniques de la Mairie d'Asnières sur Oise et à Monsieur le Maire qui nous a permis d'organiser ce concours dans de très bonnes conditions grâce aux derniers travaux effectués sur notre terrain. ✍ M. Hyot



### LA BELLE SOIRÉE DU BARBECUE AU VERGER SAMEDI 15 JUIN 2013

Vers 19h00 sont arrivés les adhérents, munis de leurs paniers d'osier contenant couverts, assiettes et pâtisseries maison. Comme prévu, la soirée a débuté par l'inauguration du rucher. L'apiculteur, après nous avoir expliqué qu'une simple cavité suffisait à héberger les abeilles, nous a présenté les différents modèles de ruches qu'il avait installé. Ensuite, sous les oh! et les ah! des petits comme des grands, il nous a fait découvrir une ruche d'observation, dévoilant en direct et sans danger, les abeilles au travail. S'en est suivie une dégustation de miel au moment de l'apéritif. Pendant ce temps, le barbecue était opérationnel, et nous avons été conviés à prendre place autour d'une grande tablée, afin d'y déguster salades et grillades. Cette année, nous étions une soixantaine, de 18 mois à presque 90 ans, ensemble, pour fêter le Verger, l'arrivée des abeilles et de l'été! La soirée s'est terminée tard dans la nuit, et après avoir éteint la sono, débranché les projecteurs et rangé le matériel, chacun est reparti la tête remplie de rires, de chaleur humaine et de nature. ✍ Autour du Verger.

### KINDERMUSIKWITHBRIGITTE

Brigitte propose de la musique en anglais, le samedi matin pour les enfants de 0 à 7 ans (CE1).

- Our Time : Pré-scolaire de 10h à 10h45 avec accompagnateurs
- ABC English and Me : De 10h45 à 11h30, de la maternelle au CE1 avec/sans accompagnateurs
- Family Time : De 11h30 à 12h, en famille de 0 à 7 ans.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour la rentrée de septembre. ✍ FR





**Pendant  
les travaux  
l'Office de Tourisme  
reste ouvert !**



**JOURNÉE « PEINTRES SUR LE MOTIF »,  
LE 2 JUIN DERNIER**

**BALADE EN VOITURES  
ANCIENNES,  
LE DIMANCHE 9 JUIN**

Nous remercions la municipalité de Noisy-sur-Oise pour son accueil fort sympathique et son aide pour l'organisation de la journée des Peintres sur le motif, ainsi que l'Amicale des Mécaniques Anciennes et l'Office de Tourisme d'Ecouen pour leur participation à la Balade en voitures anciennes.

Retrouvez toutes les photos des derniers événements de l'Office de Tourisme dans la Photothèque du site internet [tourisme-asnieres-sur-oise.fr](http://tourisme-asnieres-sur-oise.fr) !



**CLASSEMENT  
DE L'OFFICE DE TOURISME**

L'arrêté ministériel du 12 novembre 2010 modifié a fixé les nouveaux critères de classement des offices de tourisme. Les précédentes normes de classement hiérarchisées en étoiles issues de l'arrêté du 12 janvier 1999 sont abrogées.

Ainsi, l'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise doit demander un nouveau classement selon la nouvelle nomenclature, après délibération du Conseil Municipal avant de le transmettre au préfet pour décision avant le 31 décembre 2013. ✍️ Carole Verhague.



# L'Espace Jeunes au c

## « Jouets, Collect



C'est avec une grande joie que la 1ère édition de l'exposition « Jouets, Collect » a eu lieu, avec la participation active de l'Espace Jeunes. De nombreux visiteurs sont venus et ont, de ce fait, contribué à récolter des fonds pour le projet. L'association Starmovies et l'Espace Jeunes vous remercient tous et vous souhaitent un week-end qui s'annonce encore plus belle. 📧 Christophe Gay, animateur



Week-end au Futuroscope





# « cœur de l'Exposition Jeux et Cinéma »



« Jeux, Collections et Cinéma » s'est déroulée le dimanche 14 Avril 2013  
Les visiteurs sont venus admirer les jouets, les statues et autres répliques du 7ème art  
à l'occasion du voyage de fin d'année de l'Espace Jeunes au Futuroscope.  
Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition  
à la Direction de la Jeunesse et président de Sarmovies.



Maquillage artistique - Effets spéciaux  
par Angélique Roche





## COMMÉMORATIONS DE MAI ET JUIN

Les traditionnelles commémorations ont eu lieu respectivement les 8 mai et 18 juin 2013 en présence de M. le Maire, des Elus et de quelques membres du Conseil Municipal Jeunes ; l'objectif étant de conserver la conscience nationale d'un évènement de l'histoire collective et de servir d'exemple et de modèle. Lors de la commémoration du 8 mai 2013, huit asniérois ont reçu la médaille du travail. 🇫🇷

FR



## SPECTACLE ET KERMESSÉ DE L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE

Dans le cadre de notre projet artistique et avec la collaboration de professionnels, Mme Amanda Langlet, comédienne, et Mme Carole Maddalena du théâtre d'Écouen, cette année les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 ont présenté un spectacle théâtral à la Maison du Village « Espace Josette Jourde » le 25 mai dernier.

Les PS, MS, GS se sont, eux, associés aux CM2 pour nous montrer leurs prouesses acrobatiques sur le thème du cirque : ils ont été entraînés par notre professeur de sport Carole Nayrat. Malgré le temps incertain, de nombreux spectateurs se sont déplacés et ont visiblement apprécié. La « traditionnelle » kermesse a pu avoir lieu et beaucoup d'enfants étaient présents.

Nous remercions vivement tous les parents qui nous ont aidés, tous les commerçants qui nous ont donné des lots, M. Marcot pour l'éclairage et M. Plancassagne pour le son. Un grand merci également à la Municipalité pour le prêt du matériel et de la salle. Bravo aux enfants et à l'année prochaine. 🇫🇷 C. Lecoanet



## LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Notre territoire est pourvu d'une maison de la Justice et du Droit ouverte depuis quelques années à Persan (6, rue du 8 mai – face à la Mairie) ouverte au public du lundi au vendredi (téléphone 01 39 37 08 74).

Toutes les permanences sont gratuites et sur Rendez-vous.

Les services rendus :

- Permanences d'aide aux victimes (Victimes d'une infraction ; connaître ses Droits) : le 3ème vendredi du mois de 9 h 00 à 12 h 30
- Permanences d'information sur le logement (s'adresse aux propriétaires, locataires ou copropriétaires ayant des questions relatives aux problèmes rencontrés sur la gestion des biens immobiliers) : le 1er vendredi du mois de 9 h 00 à 12 h 30
- Permanence d'information sur le Droit de Séjour et de la Nationalité (concerne les titres de séjours ou demandes de naturalisation) : le 3ème mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h 30
- Le conciliateur de Justice (pour toutes querelles ou litiges : propriétaires, locataires, voisinage, clients, fournisseurs etc...) : le 2ème et le 4ème mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00
- La consultation juridique de Notaire (successions, acquisitions biens immobiliers, contrats mariage, PACS etc...) : le 1er mercredi du mois de 10 h 00 à 12 h 00
- La consultation juridique d'Avocat (Tous renseignements sur problèmes juridiques et informations d'ordre général, conseils juridiques) : Sur rendez-vous sans conditions de jours ni d'horaires
- Le Délégué du Médiateur de la République (en réalité relaie le Médiateur de la République et vous aide à constituer le dossier) : Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 00
- Le travailleur social du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (S.P.I.P.) (reçoit sur convocation les personnes majeures condamnées et confiées par les autorités judiciaires pour les suivis de peine) : tous les mardis et jeudis – sur convocation.

## OUVERTURE DE LA POSTE : PÉRIODE ESTIVALE

Les horaires d'ouverture de la Poste sont aménagés pendant la période estivale du 5 au 24 août 2013.

En effet, le bureau fermera ses portes les 10, 14 et 24 août 2013, toute la journée. Les autres jours, le bureau assurera ses services habituels du lundi au samedi de 9h à 12h. Merci de votre compréhension. 🇫🇷



## LE LABEL ACCUEIL VÉLO®

Val d'Oise Tourisme a engagé dès janvier dernier des visites de structures de type d'hébergements pouvant prétendre au label Accueil Vélo®.

Suite à ces premières visites, un établissement d'Asnières-sur-Oise a été d'ores et déjà labellisé en mars dernier : il s'agit des chambres d'hôtes de M. Cahannier. 🇫🇷

## CROSS DU COLLÈGE AU PARC DE TOUTEVILLE

Comme chaque année, le collège Blaise Pascal organise une course citoyenne. Cette année, la course au profit de l'Association Française contre les Myopathies s'est déroulée le mercredi 24 avril au Parc de Touteville. Elle était organisée par Mme Gosset, professeur d'EPS, et a rassemblé l'ensemble des élèves du collège.

Les fonds ont été récoltés de la façon suivante : avant la course, chaque élève cherche un « parrain », qui fait une promesse de dons (1 € par tour). Le jour de la course, l'élève peut courir une heure au maximum. La course a rapporté environ 8000 € à l'association.

Le collège tient à remercier tous les élèves pour leurs efforts de solidarité, ainsi que les généreux donateurs. L'équipe organisatrice.

🇫🇷 Mme Carpentier, proviseur du collège Blaise Pascal de Virmes



## CRÉATION D'UN JARDIN-POTAGER À ROYAUMONT

L'aventure commence en 2009, lorsqu'un appel à projet est lancé pour la création d'un « potager contemporain allégorique ». C'est Astrid Verspiren et Philippe Simonet, paysagistes, qui remportent ce concours avec un audacieux projet où se mêlent rigueur et liberté. Le « challenge » était important : comment transformer une parcelle de 9000 m<sup>2</sup> de forme triangulaire bordée de haies sur laquelle se trouvent deux serres, en un jardin-potager ?

Le défi a été relevé avec brio par les deux paysagistes. Ils ont imaginé une partition tout en rythme et en couleur et ont commencé par enlever la haie, libérant ainsi l'espace.

La forme traditionnelle du jardin-potager étant le carré, c'est donc tout naturellement que ce dessin se retrouve ici. Toutefois, la rigueur de la forme avec ses bordures de buis et ses angles d'ifs est adoucie par une composition intérieure inspirée des « mixed-borders » anglais où l'importance est donnée à l'esprit plus qu'à la forme : les plantes y seront « ensauvagées », le cycle de la végétation sera respecté, de la germination jusqu'au retour de la graine, perpétuant ainsi la sauvegarde des différentes variétés.

Le mode productif du potager, c'est à dire la culture traditionnelle, sera exploitée le long du mur d'enceinte, les plantes seront en ligne, et la production servira à agrémenter la cuisine proposée à l'abbaye : du jardin à l'assiette !



Dans ce jardin, tout sera fait pour le respect de la biodiversité et avec un grand sens de l'écologie : pas d'utilisation d'engrais chimique ni de pesticide, pas d'arrosage automatique. Au printemps ont été plantés des engrais verts (moutarde, phacélie, mélilot, trèfle) qui seront laissés en place pour enrichir la terre en vue des futures plantations.

S'il est une chose à retenir, c'est sans doute la volonté d'une porosité visuelle entre tous les éléments de ce jardin : rien n'arrête la vision, du haut du belvédère jusqu'au verger, du mur

d'enceinte jusqu'à l'Abbaye, le regard se pose, se repose dans ce jardin où il sera agréable de déambuler au gré des parfums et des couleurs lorsqu'il sera ouvert au public d'ici quelques mois. Cette réalisation a été rendue possible grâce au mécénat de grands groupes privés tels la Fondation Yves Rocher, GDF Suez ou encore l'agence des Espaces Verts d'Ile de France et le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

Vous trouverez le suivi de ce chantier sur le site de l'Abbaye de Royaumont. 📷 ED

### LES GENS DU VOYAGE

Apparu dans les années 70, le terme générique de « gens du voyage » est une dénomination administrative désignant une population hétérogène qui réside habituellement en abri mobile terrestre. Ce n'est pas une catégorisation ethnique. Le stationnement et la circulation des « gens du voyage » ont fait l'objet de nombreux textes de lois : du 16/07/1912, 3/01/1969, 5/07/2000.

Notre commune, moins de 5000 habitants, n'est pas contrainte à recevoir les « gens du voyage », et peut profiter des dispositions de la loi du 5/03/2007 qui prévoit, entre autres, que le Préfet peut prendre la décision d'évacuation forcée à la demande du Maire, du propriétaire ou du droit d'usage du terrain.

Cependant le pouvoir de police de Monsieur le Maire en matière de stationnement ne peut s'exercer que sur le domaine public et dans le cas de non respect des règles d'urbanisme ; dans le cas d'un stationnement illégal de courte durée sur une propriété privée, il appartient au propriétaire ou à la personne ayant la jouissance du terrain d'agir. Le dernier campement des « gens du voyage » dont la commune a été l'objet se trouvait sur des terrains privés. Monsieur Le Maire a immédiatement fait informer les propriétaires des terrains afin que ceux-ci déposent plainte pour non respect de la propriété privée. Le temps de la réaction de certains et de la transmission des documents en Préfecture, nos visiteurs avaient investi une autre commune. 📷 HPO

### DESCENTE DE L'OISE À LA NAGE

2013 a marqué la 22ème édition de la descente de l'Oise. Cette édition 2013 a été retenue par la commission Inter-régionale NAP (nage avec palmes) Ile-de-France Picardie, comme support du championnat inter-régional de Longue distance Senior.

La descente de l'Oise est organisée par le Subaqua-Club de Beaumont-sur-Oise. Elle est soutenue dans son organisation par le Codep FFESSM 95 (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins).

Elle s'est déroulée sur les 6,4 km qui séparent le barrage d'Asnières-sur-Oise et le pont de Beaumont-sur-Oise. Elle est ouverte à tous les licenciés FFESSM, mais l'âge minimum pour participer à cette compétition est fixé à 12 ans.

143 nageurs ont participé à cette compétition malgré le froid qui a transi les participants mais également les accompagnateurs. 📷 PM





### TOMBÉS DU CIEL : UN SPECTACLE OFFERT PAR LE CCAS !

Dimanche 16 juin a eu lieu à « l'Espace Josette Jourde » une comédie musicale présentée par les « Chup's », une troupe de joyeux chanteurs de tous âges venus de Marly-la-Ville. Ce spectacle destiné en priorité aux bénéficiaires des prestations du CCAS a été ouvert au reste de la population, ce fût un très agréable moment, apprécié de tous les spectateurs. 📞 ED

### SONDAGE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Dans la perspective de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, la commune a proposé de donner la parole aux familles asniéroises au travers d'un sondage de 15 questions. Voici le résultat du sondage élaboré et conduit par la commission des affaires scolaires auprès de 250 familles ayant des enfants scolarisés en classe maternelle ou primaire à l'école Blanche de Castille et du Bois Bonnet.

- 95 familles ont répondu au questionnaire représentant 138 enfants en cours de scolarisation.
- Actuellement, environ 70% des enfants fréquentent l'accueil du matin ou du soir et la cantine scolaire.
- 96% des parents souhaitent la demi-journée travaillée le mercredi matin.
- 55% des familles souhaitant le mercredi matin utiliseraient la restauration scolaire.
- 34% fréquenteraient l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) le mercredi après-midi.
- 23% des enfants ont une activité sportive ou culturelle le mercredi matin.

#### Organisation de la journée scolaire :

**Matin :** 76% des familles souhaitent que la journée débute entre 8h30 et 8h45.

24% des familles souhaitent que la journée débute à 9h00.

**Soir :** 92% souhaitent que l'heure de fin de classe soit maintenue à 16h30 et 8% à 15h45.

**Midi :** 65% sont favorables à un allongement de la pause-déjeuner de 30mn. Et cet allongement n'incitera pas les familles à retirer leur enfant du restaurant scolaire (20%). 68% inscriraient leur(s) enfant(s) aux Temps d'Activité Périscolaires jusqu'à 14h15/14h30.

Selon 92% des familles, l'heure de fin de classe doit être maintenue à 16h30. Si l'heure de fin de classe était avancée à 15h45, 76% des élèves resteraient au minimum jusqu'à 16h30.

#### Participation financière :

- 56% des familles sont disposées à inscrire les enfants aux TAP et seraient prêtes à régler ces activités périscolaires au même titre que l'accueil périscolaire.

- 44% refuseraient une participation supplémentaire ou sont contre une augmentation.

Baucoup de critiques sont émises par les parents sur le principe même de la réforme : «réforme qui ne présente aucun intérêt pour l'enfant»; «Quel bénéfice vont tirer les enfants de cette réforme?», «une demi-journée d'école est compliquée à gérer pour les parents qui travaillent»; «une demi-journée supplémentaire d'école va obliger les enfants à se lever tôt un jour de plus»; «au final la réforme n'apportera aucune amélioration pour les enfants qui déjà fréquentent la garderie le soir et leurs journées seront toujours aussi longues»... Sans parler de l'aspect financier de cette réforme qui inquiète bon nombre de familles. La mise en place de cette réforme sera étudiée dès la rentrée de septembre avec les élus, les enseignants et les associations de parents d'élèves.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier. 📞 PM





## WEEK-END AU FUTUROSCOPE DE L'ESPACE JEUNES

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons organisé notre sortie de fin d'année au Futuroscope le week-end du 1er et 2 juin 2013. 23 jeunes sur les 25 inscrits ont participé dans la joie et la bonne humeur. Après un départ aux aurores, nous avons filé direction Poitiers pour un week-end haut en émotions.

Visite de la Vienne en 3D/4D, découverte de l'espace, attractions où tous les sens étaient en éveil... Un vrai régal pour tous ! Après un diner au restaurant de l'hôtel, nous avons assisté au spectacle nocturne sons et lumières où les jeunes se sont distingués en participant au jeu organisé par le parc. Après une nuit de sommeil bien méritée à l'hôtel du Futuroscope, nous sommes retournés au parc pour une matinée d'attractions qui s'est conclue par un déjeuner au restaurant.

Petite pause souvenirs et nous voilà partis direction Asnières-sur-Oise. ✍️ Virginie Vitalis, Responsable Enfance-Jeunesse



Le jeudi 6 juin dernier, Madame George Pau-Langevin, Ministre déléguée à la Réussite Educative est venue en visite officielle à Asnières-sur-Oise, plus précisément à l'Abbaye de Royaumont, prendre connaissance des projets pédagogiques proposés par l'Abbaye de Royaumont dans le cadre des différents ateliers qui accueillent des classes du département et des départements limitrophes (Oise, Seine-Saint-Denis...).

Elle était accompagnée de Madame Fathima Benatsou, Préfète de l'égalité des chances, Monsieur Hervé Malherbe, Sous-Préfet de Sarcelles, Madame Dominique

Gillot, Sénatrice et Maire d'Eragny, Monsieur Hervé Windels, Maire-Adjoint (représentant Claude Krieguer, Maire d'Asnières-sur-Oise) et de plusieurs autres personnalités et mécènes de l'Abbaye.

La visite a été commentée par Francis Marchal, Directeur Général de la Fondation, elle s'est concentrée sur les différents ateliers (taille de la pierre, laboratoire des sons etc...). Très intéressée, Madame Le Ministre a pu ainsi observer le travail accompli par Royaumont auprès des scolaires des nombreuses communes qui adhèrent aux différents projets, et ce, en complète

harmonie avec les enseignants représentés lors de cette visite par Monsieur Pierre-Yves Duwoye, Recteur d'Académie de Versailles dont fait partie le Val d'Oise.

Rappelons que depuis trois ans la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France (CCPDF) subventionne les écoles de son territoire qui souhaitent participer aux ateliers pendant le temps scolaire. La reconnaissance de cet investissement de Royaumont et de ses équipes par une telle visite au plus haut niveau des instances de l'Etat est une récompense justifiée.

✍️ HW & FR

**SURFEZ, CLIQUEZ  
ET LE TOUR EST JOUÉ !**

**[WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR](http://WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR)**



Depuis la rentrée 2012, le nouveau site de la commune a vu le jour. L'objectif étant pour la ville d'Asnières-sur-Oise, de rendre vivant et attractif cet outil et de faciliter à l'internaute l'accès à l'information. Chaque semaine, en page d'accueil, nous vous présentons les nouvelles manifestations à venir et des retours photos sur celles passées. Vous pourrez également profiter de « d'onglets pratiques » comme l'agenda de l'année en cours, les menus de la cantine, les démarches administratives, la liste des associations, des médecins ainsi que leurs coordonnées... Contrairement à une communication sur papier, le site Internet propose des formulaires d'inscription téléchargeables ainsi que la possibilité de visionner des vidéos et de consulter des publications virtuelles.

Tous à vos claviers et rendez-vous sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)  
Nous vous y attendons nombreux... Faites vivre votre commune ! ✍️ FR



### **ARTHUR SAIGNIER, POMPIER VOLONTAIRE**

Habitant d'Asnières, Arthur, jeune Sapeur Pompier au Centre de Secours de Presles depuis 4 ans, s'est qualifié lors du concours régional de l'épreuve « parcours sportif » ; il doit maintenant représenter le Val d'Oise en participant au concours national qui se déroulera cette année en Guadeloupe début Juillet.

Nous lui souhaitons bonne chance...

✍️ Nathalie Saignier et GL



### **LE POINT SUR LE LOCAL DE LA CHARCUTERIE**

Dans le Trait d'Union n° 75 édité au mois de janvier 2013, nous vous informions qu'hélas la charcuterie avait

fermé après quelques mois d'exploitation et que nous mettions tout en œuvre pour rechercher un nouveau commerçant. Suite aux actions menées, nous avons eu plusieurs contacts : Ouverture d'un « Drugstore » (activité innovante), Epicerie classique, Fleuriste, et Boucherie (boutique et tournées). Après différents rendez-vous avec les candidats et la réunion des membres de la commission économique, c'est le projet « Boucherie » qui a été retenu.

Nous remercions chacun des candidats pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre village. Ce sont deux frères (Arnaud et Maxime PIERREDON), jeunes bouchers professionnels qui vont venir s'installer à Asnières-sur-Oise.

Cette boucherie sera traditionnelle, les produits vendus seront : bœuf, veau, porc, bovin, cheval et produits dérivés : charcuterie, triperie, volaille, traiteur : plats cuisinés à emporter, petite épicerie et livraison à domicile. Au-delà de la boutique, l'un des deux frères effectuera des tournées et s'installera sur des marchés, gage également de réussite de leur implantation à Asnières-sur-Oise.

Dans le cadre des rendez-vous avec le soussigné, il leur a été demandé de desservir le hameau de Baillon une fois par semaine. Le jour et l'heure seront choisis ultérieurement, ils devront s'insérer dans les tournées prévues par le commerçant (celui-ci reprenant l'activité du boucher qui passait à Asnières il y a quelques mois encore).

Nous vous présenterons ces nouveaux commerçants dans le prochain Trait d'Union.

Notre village conserve encore un attrait certain pour de jeunes commerçants et pour celles et ceux qui y sont déjà implantés.

Vos élus, persuadés que le commerce local a encore toute sa place dans notre village pour des commerçants qui offrent en terme de produits et de service à la population, (notamment en terme d'horaires d'ouverture) une réelle offre, mettent tout en œuvre pour que les boutiques restent ouvertes à Asnières-sur-Oise.

In fine, ce sont bien les habitants qui détiennent les clés de la réussite et du maintien du commerce local dans nos villages en devenant les clients fidèles et récurrents de nos commerces, mais il convient également que l'accueil des commerçants soit à la hauteur de l'attente des consommateurs que nous sommes tous. Le dynamisme commercial existe à Asnières sur Oise, il convient ici de remercier celles et ceux de nos commerçants qui se donnent du mal pour réussir dans notre village, participant ainsi à la convivialité dans notre commune (n'oublions pas également les commerçants ou producteurs qui nous font le plaisir de s'installer tous les dimanches matin au centre du village, ils ont toute leur place dans nos remerciements). ✍️ HW





## LES TAUX 2013 DE LA FISCALITE LOCALE DES MENAGES VOTES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 26 MARS 2013

✍ Rédaction H.W.

Le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des taux de la fiscalité communale conformément à l'engagement pris par Le Maire lors de la cérémonie des vœux de janvier dernier comme nous l'avons rappelé dans le TU N° 76 du mois de janvier 2013.

Les taux votés lors de la séance du Conseil Municipal du 26 mars 2013 s'établissent ainsi :

	Taux communaux votés en 2013	Bases d'imposition prévisionnelles 2013	Produit théorique attendu	Pour mémoire (2012)	
				Taux moyens nationaux	Taux moyens départementaux
Taxe Habitation	20,22%	4 729 000 €	956 204 €	23,83%	22,83%
Taxe Foncière (bâti)	17,42%	3 076 000 €	535 839 €	20,04%	20,29%
Taxe Foncière (non bâti)	73,17%	40 500 €	29 634 €	48,79%	63,85%
CFE	18,85%	700 500 €	132 044 €	25,59%	NC
<b>TOTAL INTERMEDIAIRE</b>			<b>1 653 721 €</b>		
<b>Recettes Fiscales complémentaires</b>					
Taxe additionnelle FNB			3 002 €		
IFER			8 480 €		
CVAE			34 195 €		
Allocations compensatrices			33 847 €		
<b>TOTAL RECETTES BRUTES</b>			<b>1 733 245 €</b>		
FNGIR à reverser			- 200 116 €		
<b>TOTAL RECETTES NETTES</b>			<b>1 533 129 €</b>		

Le législateur, ayant prévu les distorsions entre les communes dues à la réforme de la taxe professionnelle en 2010 a créé un dispositif de mutualisation de ces écarts toujours d'actualité en 2013 : le Fonds de Garantie Individuelle de Ressources (GIR).

En ce qui concerne notre commune celui-ci ampute nos recettes fiscales de 200 116 € en 2013 (CF tableau ci-dessus)

Dans le cadre également de cette réforme, une nouvelle catégorie de contribution est alors apparue dans le dispositif de remplacement de la TP : les IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de réseaux : EDF, GDF etc..) et la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) qui s'applique aux entreprises entrant dans l'application de la CFE (Contribution Foncière des entreprises qui s'est substituée à taxe professionnelle).

### COMPTE ADMINISTRATIF 2012 (COMPTE DE RÉSULTAT)

Le 26 mars 2013, le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2012. Celui-ci dégage un excédent de fonctionnement de 400 633.12 € contre 343 716.11 € en 2011 et 208 475.89 € en 2010.

Le compte administratif 2012 se présente donc de la façon suivante :

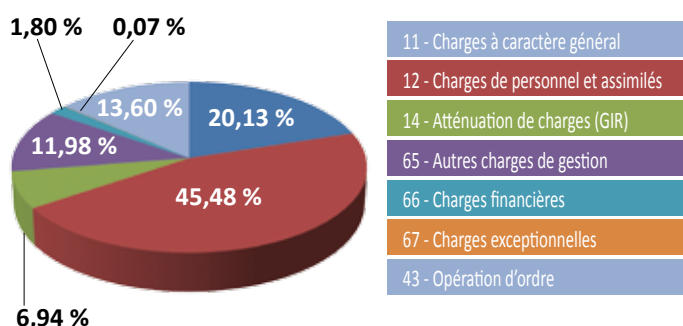
Compte administratif 2012 - section de fonctionnement	
Total des dépenses	2 941 291,60 €
Total des recettes	3 341 924,72 €
Excédent de fonctionnement	400 633,12 €

Compte administratif 2012 - section d'investissements	
Recettes réalisées en 2012	1 692 972,33 €
Restes à Recouvrer au 31/12/2012	303 613,41 €
Total des recettes	1 996 585,74 €

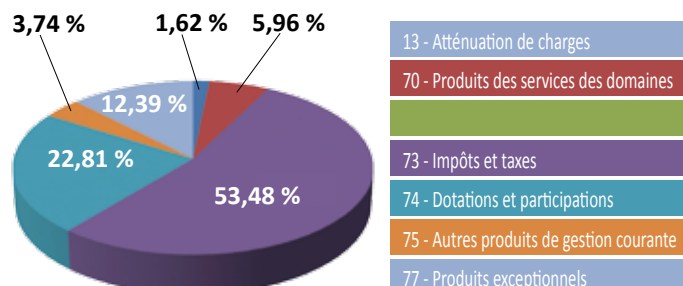
Compte administratif 2012 - section d'investissements	
Dépenses réalisées en 2012	1 859 094,27 €
Restes à Réaliser au 31/12/2012	511 830,33 €
Total des dépenses	2 370 924,60 €

Compte administratif 2012 - résultat global	
Excédent de fonctionnement	400 633,12 €
Déficit d'investissements	- 374 338,86 €
Excédent global 2012	26 294,26 €

Dépenses de fonctionnement CA 2012



Recettes de fonctionnement CA 2012



COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	CA 2012	RECETTES	CA 2012
11 - Charges à caractère général	592 103,66 €	13 - Atténuation de charges	54 012,34 €
12 - Charges de personnel et assimilés	1 337 796,32 €	70 - Produits des services des domaines	199 252,03 €
14 - Atténuation de charges (GIR)	204 124,00 €		
65 - Autres charges de gestion	352 305,63 €	73 - Impôts et taxes	1 787 272,70 €
66 - Charges financières	52 996,89 €	74 - Dotations et participations	762 127,14 €
67 - Charges exceptionnelles	1 965,10 €	75 - Autres produits de gestion courante	125 054,48 €
43 - Opération d'ordre	400 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	414 206,03 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 941 291,60 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 341 924,72 €</b>

## BUDGET 2013

Dans le Trait d'Union N° 76 d'avril 2013, page 14 Vie économique, nous écrivions un article intitulé « BUDGET 2013 » dans lequel nous vous apportons toutes les explications qui ont guidé les membres de la commission des finances et du Conseil Municipal à l'élaboration de ce budget. Comme nous l'annoncions dans ce même N° nous vous présentons ci-dessous le budget 2013 après vous avoir présenté le Compte Administratif 2012.

Nous vous rappelons donc quelques éléments de construction du budget 2013.

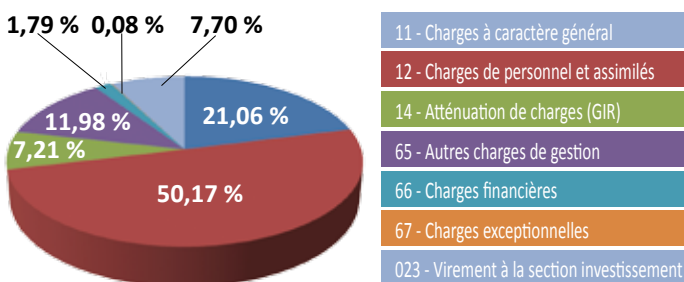
Les recettes procurées par les dotations de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général ont toutes été revues par prudence en diminution. En revanche, le budget des investissements a été construit en tenant compte des engagements :

- Remplacement de la verrière de l'école maternelle, réfection d'une portion de l'avenue des Tilleuls.
- Réaménagement du centre du village dont les travaux ont commencé et qui devront à leur achèvement rendre un coeur du village rénové au bénéfice des habitants et du commerce local, la construction d'un logement individuel social à Baillon, etc...

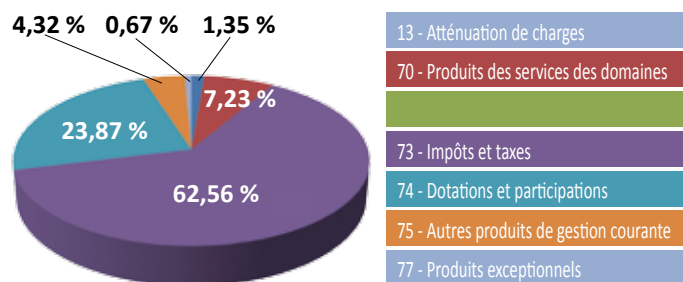
Programme écrit et ambitieux pour le bien de nos concitoyens et sans augmentation des taux. Le budget 2013 s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES BUDGET 2013		RECETTES BUDGET 2013	
11 - Charges à caractère général	607 184,05 €	13 - Atténuation de charges	39 000,00 €
12 - Charges de personnel et assimilés	1 446 347,00 €	70 - Produits des services des domaines	208 470,00 €
14 - Atténuation de charges	207 965,40 €		
65 - Autres charges de gestion	345 263,84 €	73 - Impôts et taxes	1 803 370,44 €
66 - Charges financières	51 692,35 €	74 - Dotations et participations	688 142,20 €
67 - Charges exceptionnelles	2 280,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	124 450,00 €
023 - Virement à la section investissements	22 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	19 300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 882 732,64 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 882 732,64 €</b>

Dépenses de fonctionnement CA 2013



Recettes de fonctionnement CA 2013



Section d'INVESTISSEMENT	Dépenses BUDGET 2013	Recettes BUDGET 2013
Op 103 - Mairie - logements communaux	53 569,15 €	
Op 104 - Ecoles - Cantines	142 512,80 €	67 755,61 €
Op 106 - Divers voirie - Terrains	447 830,12 €	22 142,26 €
Op 107 - Eglise	134 327,31 €	53 810,00 €
Op 108 - Maison du village	30 553,08 €	
Op 109 - Divers bâtiments	35 103,44 €	
OP 117 - Contrat régional	1 236 351,07 €	735 446,79 €
Op 119 - Logts ruelle Boivin / rue d'Asnières	177 172,05 €	30 636,04 €
Op 120 - Rue Santiago Soulas		37 515,00 €
Op 121 - Zone Delacoste	20 564,00 €	
Opérations financières	323 418,32 €	1 654 095,64 €
dont déficit Investissements 2012	166 121,94 €	
dont emprunt nécessaire à l'équilibre budgétaire		217 000,00 €
dont emprunt Contrat Régional		400 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 601 401,34 €</b>	<b>2 601 401,34 €</b>





## MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 RUE D'AVALEAU  
95270 ASNIERES-SUR-OISE

Accueil : 01 30 35 41 41

Fax : 01 30 35 45 41

### HORAIRES

Lundi : 8 h 30 - 12 h  
Mardi : 16 h 30 - 19 h  
Mercredi : 8 h 30 - 12 h  
Vendredi : 8 h 30 - 12 h  
Samedi : 8 h 30 - 12 h

### POLICE MUNICIPALE

S'adresser en Mairie

## ETAT-CIVIL

### Naissances :

05/04/2013 : DACHEUX Sacha, Antoine, Alexandre  
08/04/2013 : BORREGO Lisa, Dulce, Françoise  
15/05/2013 : FELIX KIMMEL Léo, Réeberg  
24/05/2013 : VERMAND Ruben, Jean-Philippe  
05/06/2013 : BODIN ROBBE-SAULE Emerance, Claudette, Raymonde

### Décès :

15/04/2012 : COLLET Laurent  
30/05/2013 : LUQUE TORRES Rafaela  
13/06/2013 : ALLEMEERSCH Annie

### Mariages :

06/04/2013 : Epoux – M'HAMDI Mohamed / Epouse – Hanane LAALAOUA  
07/06/2013 : Epoux – DUBOURG Olivier / Epouse – PATTE Céline  
15/06/2013 : Epoux – RENAULT François-Xavier / Epouse – GUILLAUME Stéphanie  
29/06/2013 : Epoux – VINCENT Jacques / Epouse – HOST Liliane

## AGENDA

**13/07/2013** : Fête Nationale à partir de 19h – Parc de Toutedville  
**03/09/2013** : Rentrée des classes  
**07/09/2013** : Forum des associations de 10h à 17h – « Espace Josette Jourde »  
**08/09/2013** : Brocante de Baillon de 8h à 18h  
**14 et 15/09/2013** : Journées du Patrimoine :  
• **Samedi 14** : Visite de la station d'épuration à partir de 9h30. Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme.  
• **Dimanche 15** : Matin : Balades dans Asnières et Baillon sur le thème de l'eau (renseignements auprès de l'Office de Tourisme).  
Midi : l'Office de Tourisme fête ses 20 ans et invite tous les Asniérois à un buffet froid dans la cour de la cantine (participation : 5 € par personne).

## NUMÉROS D'URGENCE EN FRANCE

Pompier - Incendies, accidents et urgences médicales	18
SAMU - Urgences médicales en agglomération	15
Police secours ou gendarmerie	17
Allo enfance maltraitée	119
Enfants Disparus	116
Samu Social - Secours aux sans abris	115
Centre anti-poison de Paris :	01 40 05 48 48
SOS Médecin 24H/24	3624

## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR LES ÉCOLES

La commune recherche des bénévoles pour effectuer les entrées et sorties des écoles d'Asnières et de Baillon durant la semaine (matin, midi et soir).

Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'accueil de la Mairie au :

**01 30 35 41 41.**

## Collecte des verres et des encombrants

### Verres

Vendredi 5 et 19 juillet 2013  
Vendredi 02 et 16 août 2013  
Vendredi 06 septembre 2013  
Vendredi 20 septembre 2013  
Vendredi 04 et 18 octobre 2013

### Encombrants

Vendredis 5 et 19 juillet 2013  
Vendredis 2 et 16 août 2013  
Vendredis 6 et 20 septembre 2013  
Vendredis 4 et 18 octobre 2013

## Horaires d'ouverture des déchetteries

Accès réservé aux particuliers

Plus d'infos sur : [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr)

### Champagne-sur-Oise

#### Horaires - HIVER du 01/11 au 28/02

Semaine (sauf le jeudi) 9h-12h / 14h-17h  
Samedi 9h-17h  
Dimanche 10h-15h

#### Horaires - ETE du 01/03 au 31/10

Semaine (sauf le jeudi) 9h-12h / 14h-18h  
Samedi 9h-18h  
Dimanche 9h-12h30

Fermé le JEUDI et les jours fériés

Interdit aux professionnels le week-end

### Viarmes

#### Horaires - HIVER du 01/11 au 28/02

Semaine (sauf le jeudi) 9h-12h / 14h-17h  
Samedi 9h-17h  
Dimanche 10h-15h

#### Horaires - ETE du 01/03 au 31/10

Semaine (sauf le jeudi) 9h-12h / 14h-18h  
Samedi 9h-18h  
Dimanche 9h-12h30

Fermé le MARDI et les jours fériés





Repas du CCAS



Spectacle de l'école d'Asnières



Les membres de l'OVA  
lors du tournoi de football



Festival Rock



Spectacle « Tombés du ciel »  
organisé par le CCAS



La Ministre,  
George Pau-Langevin

Plus d'informations et de photos sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)